



Déclaration liminaire de l'UNSA-Education au CTSD du 24 janvier 2018.

Monsieur le directeur académique,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

A la rentrée 2018, notre académie enregistrera une arrivée supplémentaire de 1319 élèves en collège s'accompagnant d'une dotation de 30 ETP, soit exactement la moitié de celle attribuée en 2017 pour un nombre équivalent de nouveaux élèves...

En Haute-Savoie, c'est 328 élèves en plus qui sont attendus dans nos collèges, alors même que 12,5 ETP sont attribués au département. Cette dotation ne couvre donc pas l'augmentation démographique de notre département, puisqu'il manque 3,5 ETP. Comment dans ce cadre permettre d'améliorer significativement l'accueil de tous nos élèves ainsi que les conditions de travail de nos collègues, alors même que la profession est actuellement en crise au niveau du recrutement ?

A l'UNSA-Education, nous sommes attachés à une école qui favorise la réussite de tous, qui ne recrée pas, ou pire, n'accentue pas les inégalités sociales. Or, cette carte scolaire est malheureusement à l'image d'une politique ministérielle qui manque de stabilité et de cohérence dans la réforme du collège. Il nous est demandé plus avec moins de moyens. Les préconisations d'augmenter l'offre de formation (classes bilingues, enseignements facultatifs comme la chorale, sections sportives,...) ne font qu'accroître les difficultés. Nous accueillons positivement la politique départementale de prise en charge des élèves les plus en difficulté, mais pour les équipes - sur le terrain - la seule marge de manœuvre possible pour concilier marge restreinte et augmentation de l'offre de formation est de renoncer aux enseignements à effectifs réduits, co-enseignement, projets. Autant de dispositifs qui bénéficient à tous mais plus particulièrement aux élèves les plus fragiles. Pour l'UNSA Education, il n'est pas acceptable de financer certaines mesures au détriment de ceux qui en ont le plus besoin.

L'UNSA-Education déplore cette année encore la part faite aux HSA avec un taux moyen de 7.55 % sur notre département. **Nous attirons** votre attention sur les conséquences pour nos collègues, à savoir la multiplication des compléments de services, voire des suppressions de postes et l'épuisement...

Nous trouvons également regrettable que certaines cartes scolaires ne soient pas à nouveau étudiées quand dans certains secteurs géographiques restreints se côtoient des établissements qui explosent en terme d'effectifs - avec la démultiplication des préfabriqués - alors qu'à quelques kilomètres certains établissements perdent des élèves, donc des classes, des heures et des postes. Mais nous avons pleinement conscience que ces questions sont aussi éminemment politiques.

Comme l'année dernière, l'UNSA-Education apprécie la prise en compte des élèves d'ULIS dans le niveau correspondant à leur classe d'âge lors de la détermination du nombre de divisions du collège. Cependant, nous demandons à nouveau l'application de la circulaire nationale limitant le nombre d'élèves accueillis à 10.

Plus sur la forme, nous souhaitons dénoncer le manque de considération de cette instance au regard du calendrier. Le CTA a eu lieu mardi matin. Les établissements du département ont eu connaissance de leur DG officieusement jeudi dernier. Nous nous posons parfois la question de notre légitimité à siéger dans ces circonstances.

Cette remarque est néanmoins à mettre en parallèle avec le calendrier extrêmement resserré entre l'annonce des DG et la nécessité d'effectuer les retours à la DSDEN des répartitions par les établissements. Ce laps de temps extrêmement court ne permet pas toujours de s'emparer pleinement de cette problématique. Peut-être faudrait-il - a minima - communiquer aux établissements les prévisions de classe pour pouvoir commencer à travailler sereinement sur la marge légale puisque celle-ci se calcule maintenant assez aisément et de façon transparente (nombre de division x 3).

Nous en profitons pour vous faire part des résultats de notre enquête auprès de 11 établissements de notre département sur les modalités de répartition de la marge.

A l'heure actuelle, 50% des établissements n'ont pas connu de réunion de concertation - sous quelque forme que ce soit - pour commencer à préparer la nouvelle DG. Aucun bilan des actions menées n'a donc pu être réalisé par les équipes dans ces établissements. Nous mettons cela en parallèle avec vos demandes de continuer à travailler sur l'évaluation par compétences et surtout d'entamer une réflexion critique sur l'usage systématique des dédoublements. Nous appuyons pleinement ces axes de travaux, mais il nous paraît difficile de les mettre en œuvre sans une pleine réflexion incluant les équipes.

Par ailleurs, si majoritairement la DG est d'abord construite par le chef d'établissement qui la propose comme base de discussion aux équipes, 30% des DG sont néanmoins érigées uniquement par les chefs d'établissements qui n'en font qu'une présentation aux collègues. A l'heure où les études internationales mettent en avant la gouvernance partagée entre enseignants et chefs d'établissement comme facteur de réussite chez nos élèves, il serait grandement souhaitable de voir ces pratiques évoluer.

Enfin, nous aimerions avoir des compléments d'information sur la rétribution liée au dispositif devoirs faits.

Pour l'UNSA-Education

Julien Joly
Catherine Buisson